

avons déjà parlé. Au saut d'un obstacle, son cheval ayant pris le voisin en écharpe, les deux cavaliers roulaient sur le sol. Antoine Genthon en était quitte pour la peur, Pierre Terray se relevait le bras brisé.

L'enfant sortait, après sa philosophie brillamment suivie, le 29 août 1729. Que devint-il ? M. de Varax (1) le dit marié avec une demoiselle Boileau, mais avoue ne posséder aucun autre détail.

Le quinzième signataire de la pétition, âgé de cinq ans à peine, avait aligné tant bien que mal les onze lettres de son nom. Il appartenait à une famille d'origine allemande, anoblie (1678) par l'empereur Léopold, fixée en Lyonnais et Forez pour y diriger des exploitations minières. Pour un bambin, *François-Etienne Kayr de Bloumonstin* (2) était extraordinairement précoce. Le père désirait précipiter les

août 1735, le collège se voyait obligé « de faire opposition au sceau « à la charge de receveur ancien des tailles de Saint-Etienne, dont « était pourvu M. Genthon. » Cette opposition coûtait 7 livres 12 sols. Le 25 juin 1739, un M. de Lacroix-Laval, par l'entremise du banquier Lejeune, versait 400 livres, en acompte, et la dernière somme en août 1743.

(1) *Généalogie des Rivéroulx*.

(2) Nous respectons l'orthographe de nos registres. François-Etienne, fils de François de Blumenstein, écuyer, et de Marguerite-Charlotte Duru, était né à Paris le 28 décembre 1716.

Voir : *Les registres baptistaires d'Ainay*. — PERNETTI : *Les Lyonnais dignes de mémoire*, I, 296-298. — BREGHOT DU LUT. — DÉRIARD. — STEYERT : *Armorial*. — RIVOIRE DE LA BATIE : *Armorial du Dauphiné*, p. 326. — HOEFER : *Nouv. Biogr. gén.* t. VI, col. 276. — CHAUDON ET DELANDINE : *Nouv. dict. hist.*, Lyon, 1804, t. II, p. 344. — SAINT-ALLAIS : T. XII, p. 90. — LELONG : *bibl. hist. de la France*, t. I. (éd. Fontette). — DULAC : *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Lyonnais*.